



Le 9 mai 2023

Lynne Castonguay  
Secrétaire générale  
Secrétariat général  
Université de Moncton

**Objet : Consultation au sujet de :**  
**Maîtrise professionnelle en études de l'environnement (création)**  
**Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement (création)**  
**Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement (création)**

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous apportons un avis favorable quant aux créations citées en objet.

Après une consultation auprès des membres de l'ABPPUM pour solliciter leur avis à ce sujet, les membres répondants ont émis aucune objection pour la création de ces programmes. Nous avons mis en annexe deux commentaires plus détaillés en soutien à la création de ces programmes.

L'ABPPUM vous remercie d'avoir consulté ses membres sur les créations de ces programmes.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hélène Albert

Présidente

Association des bibliothécaires,  
professeures et professeurs  
de l'Université de Moncton

📍 Pavillon Pierre-A.-Landry,  
local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9  
☎ (506) 858-4509  
@ info@abppum.ca

L'ABPPUM reconnaît que le Nouveau-Brunswick est situé sur les territoires non cédés et traditionnels des Nations Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Passamaquoddy. Le territoire n'est pas cédé car les traités de paix et d'amitié signés avec la Couronne britannique en 1725 et 1726 n'ont pas cédé les terres.

### **Commentaires :**

\* La création de ces trois (3) nouveaux programmes de 2e cycle en études de l'environnement est extrêmement pertinente en regard de l'urgence climatique et de la forte demande pour du personnel qualifié possédant des connaissances et des compétences pointues en études de l'environnement.

La création de ces trois nouveaux programmes s'accompagne d'une modification importante du programme actuel de Maîtrise en études de l'environnement (MÉE), un programme interdisciplinaire réseau offert sur les trois campus de l'UMoncton et rattaché à la FESR.

Cette modification de l'offre de programmes de 2e cycle en études de l'environnement est le résultat de plus de cinq (5) années de travail rigoureux mené par la direction de la MÉE et les membres du Comité des études supérieures (CES) du programme, en collaboration avec la FESR et les autres instances concernées, sur les trois campus. Elle a été soumise à une évaluation interne et externe qui s'est terminée en 2022-023.

Par conséquent, le CES de la MÉE estime qu'il n'y a pas lieu de procéder à une nouvelle évaluation du programme de MÉE en 2023-2024 (cette demande émane du VRAEAP), d'autant plus que la MÉE a déjà bénéficié de deux évaluations au cours des six (6) dernières années, la première terminée en 2017 et la seconde en 2022-2023.

Tel que noté lors de la consultation précédente sur la réforme des comités du Sénat académique, la lourdeur administrative et bureaucratique est omniprésente à tous les niveaux de l'évaluation des programmes et des processus de modification et création de programmes à l'UMoncton. Elle est un frein majeur au développement rapide (« agile »!) de nouveaux programmes par les unités académiques en réponse à l'évolution des besoins de la société.

Pour alléger ces processus et en améliorer l'efficacité, il y a lieu de mettre un terme à la surenchère d'évaluations coûteuses en temps, ressources et argent, et de proposer des modalités d'évaluation plus souples et simplifiées qui tiennent compte des particularités des programmes, des avis des unités académiques, ainsi que du cycle de vie des programmes. La surévaluation des programmes n'en garantit pas la qualité. Elle gaspille des énergies précieuses pouvant être mises à profit en enseignement, en supervision d'étudiant.e.s, en R-D-C et en services à la collectivité.

Merci de nous consulter sur ces sujets qui affectent profondément le fonctionnement de nos unités académiques respectives, d'autant que nos ressources sont très limitées.

\* Je voulais juste mentionner l'importance de l'adoption de ces nouveaux programmes dans la mise à jour de l'offre de programmes en environnement, en réponse à l'évaluation du programme de Maîtrise en études de l'environnement de 2017. Le processus comprenait l'évaluation externe de l'ensemble des nouveaux programmes et de la modification à la MÉE existante, qui a été très positive.